

LUNDI 4 FEVRIER 1889

ACTUALITES

Les séances au Sénat et aux Communes, aujourd'hui, seront courtes. Au premier endroit on se bornera à voter l'adresse.

L'agitation pour le Home Rule, en Irlande, continue de plus belle. Chaque jour il y a procès et emprisonnement de députés et de prêtres.

Malgré les efforts constants et surhumains de M. de Lesspès, nous croyons que l'entreprise de Panama est à l'eau. La dernière émission d'actions a complètement manqué.

Tous les journaux que nous recevons par la dernière maille et que nous avons jusqu'à l'accord à dire beaucoup de bien du maiden-speech de M. Lépine.

Peu de réines sont reçues et fêtées par leurs sujets comme l'est l'Alban par ses compatriotes. L'éclat des ovations qu'on lui fait n'est surpassé que par celui de ses triomphes artistiques.

L'hon. M. Rodier, notre nouveau sénateur français, qui vait actuellement plus de deux millions, gagnait, à l'âge de 15 ans, un dollar par semaine comme commissionnaire. Comme Sir Donald Smith, il est le susteneur de beaucoup d'œuvres de charité et nationales.

Les préparatifs du Carnaval mont-réalais sont à peu près terminés et les intéressés sont pleins de confiance. Tout de même, on dit que les demandes de chambres aux grands hôtels ne sont pas ce qu'elles ont été précédemment.

Le Travailleur annonce que M. Claudio Janet visitera les Etats-Unis l'été prochain.

Une lettre particulière lui apprend aussi que M. le lieutenant J. D. Chartrand, officier instructeur à St-Hippolyte du Fort, Gard (France), se propose de venir passer en Amérique en 1890, un temps suffisant pour revoir tous ses vieux amis tant du Canada que des Etats-Unis.

M. Faucher de St. Maurice a donné avis de l'intépellation suivante au Parlement de Québec.

M. Faucher de St. Maurice—Lundi par chemin—Interpellation—Quelle position entend prendre le gouvernement de la province de Québec relativement aux résolutions conjointes introduites au Sénat des Etats-Unis par M. Buterworth, de l'Ohio, résolutions autorisant le Président à provoquer des négociations concernant l'union et l'annexion du Canada, ou d'une ou plusieurs provinces avec les Etats-Unis.

A une assemblée des membres de la compagnie d'assurance de Bell, tenue ces jours derniers à Londres, on a déclaré que les affaires de la compagnie en Canada étaient des plus prospères.

Cette industrie de l'assurance a donné l'année dernière 211,000 de profits, égal à 34 par cent, et on compte pour 1889, un profit de 220,000.

On a déclaré un dividende par action de quinze centimes, égal à 22 1/2 par cent. Le commerce de la machine à vapeur avec les Etats-Unis fait de rapides progrès.

Il s'est dit à la chambre de Québec de magnifiques paroles à l'adresse des Frères de la Doctrine Chrétienne, ces vaillants et dévoués éducateurs de la jeunesse.

Sept à huit députés se sont levés pour leur rendre hommage et rappeler leurs innombrables services rendus à la cause de l'éducation.

Le premier ministre rendant l'administration générale par ces éducateurs de l'enfant du peuple, a exprimé le regret que les finances de la province ne fussent pas dans un état assez satisfaisant pour lui permettre de subventionner aussi largement qu'il le voudrait l'Institut des Frères. Il assure toutefois la députation qu'il sera fait quelque chose pour leur venir en aide.

Les dépêches qui nous arrivent de France semblent indiquer que tous les partis acceptent avec assez de calme le résultat de l'élection de dimanche dernier, et que les vaincus, ne songent pas à réagir illégalement, contre la décision du suffrage universel.

On prête au général Boulanger des paroles qui montreraient qu'il comprend les devoirs imposés par la position qui lui est faite.

La France aurait-il dit, est affamée de paix et de travail. En pesant nos impatiences dans ses désirs, nous hésitons la réalisation pacifique de notre programme.

Or, ce programme de M. Boulanger se bornerait à une réforme de l'organisation gouvernementale par les voies constitutionnelles. Mais la république est-elle bien sûre entre ses mains.

De Courrier du Canada : Maintenant pour obtenir le véritable résultat des opérations ordinaires de l'exercice fiscal de 1887-88, il ne nous reste plus qu'à établir la différence des dépenses ordinaires avec les recettes ordinaires :

Dépenses ordi. aires... \$3,566,801  
Recettes ordinaires... 3,266,832

\$299,969  
Nous voilà donc en présence d'un déficit réel de \$299,969, ou plutôt d'environ \$300,000.

Est-ce le surplus qu'on nous avait annoncé ? Est-ce la légalité de \$700,000 qu'on nous avait promis ? Sept cent mille piastres de surplus transformé en trois cent mille piastres de déficit. Un écart d'un million. Pauvre province de Québec.

C'est M. Vahasse, député de Yamaska, qui a été choisi pour remplacer l'hon. M. Royal dans le comité des Débats.

Sir John n'oublie jamais les journaliers. Il nous a fait un nouvel honneur en demandant deux des nôtres pour proposer et secondar la motion sur le Discours du Trône.

Madame Morin, née Raymond, qui vient de s'éteindre à St. Hyacinthe, était la veuve de feu l'hon. A. N. Morin, dont le nom seul révèle une existence de patriotisme le plus pur et le plus dévoué.

La Patrie annonce, très sérieusement, qu'elle a chassé Sir John à choisir un député français pour secondar la motion sur le Discours du Trône.

Notre confrère est évidemment indisposé.

M. Cochrane, le nouveau député de Northumberland-Est, a été présenté à la chambre des communes vendredi, par sir John A. Macdonald et par M. Taylor. C'est le neuvième député nouveau que les ministres présentent. M. Larière de Provencher, sera le dixième.

De la correspondance parlementaire du Star :

M. Lépine a prononcé son discours en français. Sa phrase est littéraire et son énonciation claire. Il attirait d'abord l'attention sur l'excellent français de Lord Stanley, et souhaitait que tous les Canadiens suivissent l'exemple du gouverneur général et apprissent les deux langues. Il exprima aussi le vœu que les deux races s'unissent pour promouvoir les intérêts canadiens. Ses paroles provoquèrent un applaudissement général, et Sir John se retourna sur son fauteuil et examina l'orateur attentivement. M. Lépine parla alors de la question ouvrière et dit que ce que ses électeurs demandaient c'était simplement la justice, non la faveur.

LE LEVER.

Le Lever tenu, samedi soir, par leurs Excellences dans la salle du Sénat, est certainement le plus brillant et le plus nombreux que nous ayons vu depuis le premier lever donné par son S. Altesse Royale la Princesse Louise.

Plus de 1000 personnes y assistaient et la foule qui se pressait dans le corridor à l'entrée du Sénat a été à certains moments si pressée, et la chaleur était si grande que quelques dames ont perdu connaissance.

Leurs Excellences sont arrivées au Sénat escortées par les Dragons de la Princesse Louise et sous le commandement du capitaine Gourdeau. La garde d'honneur composée des gardes à pied du Gouverneur était commandée par le capitaine John Hodgins.

De chaque côté du trône se tenaient les membres du cabinet en costume de Windsor et les dames et officiers de la suite de Leurs Excellences.

Le défilé des visiteurs devant le trône a duré une heure et quart. Pendant ce temps la musique des gardes du Gouverneur faisait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

LEUR POSITION

Frappé du vide que présentaient les discours et les programmes des chefs libéraux de la Puissance, nous nous faisons, il y a quelques semaines, les questions suivantes :

Quelle est la position des libéraux ? S'il y avait des élections générales demain sur quel terrain se placeraient-ils pour faire la lutte ?

Le discours de M. Laurier, vendredi, nous ramène devant ces deux points d'interrogation. Ses accusations ont été futiles et rien de solide, de nouveau et de bien explicite n'a été offert.

Le parti libéral nous est donc revenu comme il nous avait laissés : Beaucoup de chefs, mais pas de programme.

Il va, cette année encore, faire une guerre d'escarmouche et d'obstruction. Quand ses membres auront fendu beaucoup de cheveux en bout et préconisé une économie de bout de chandelle, une nouvelle vacance arrivera et le monde politique continuera d'aller sur les mêmes roulettes.

Est-ce bien là tout ce qu'il faut pour constituer un parti ; un parti homogène, agressif et susceptible de jouer un rôle suffisant à justifier l'action de cette partie de l'électorat qui a reposé en ses membres sa plus entière confiance ?

De l'avis de plusieurs libéraux

que nous avons rencontrés depuis trois ou quatre jours, le parti libéral veut mieux que ses chefs.

Si ceux-ci, au lieu de cultiver à la fois la brune et la blonde revenaient au programme des anciens jours, les chances de ressaisir le pouvoir ne seraient peut-être pas de beaucoup augmentées, mais, au moins, les libéraux auraient un ensemble d'idées, d'opinions, de principes. Ils auraient des couleurs, des enseignes et un terrain de combat.

Mais le discours de M. Laurier ne laisse rien espérer de tel.

Tout y est vague.

L'annexion, la réciprocité, l'union commerciale, tout cela forme encore un tout embryonnaire, informe et impalpable qui ne va pas aux députés libéraux aux Communes et où le peuple voit que ténèbres.

Le parti conservateur n'a donc rien à craindre. Il trouvera même la présente session bien terne, bien monotone.

Le comble du malheur est que l'on se jalouse parmi les chefs du parti rouge aux Communes : Sir Richard, MM. Mills et Patterson, n'ont pas l'air bien enchantés de leur position secondaire et M. Blake a bien d'autres chats à fouetter.

MARIÉ AVEC SA BELLE-MÈRE.

Un curieux procès vient de s'ouvrir à Neward. Un nommé Peter Hahn, âgé de quarante-six ans, est accusé d'avoir épousé la seconde femme de son père, après la mort de celle-ci, Barbara Hahn, âgée de soixante quatre ans.

Peter et Barbara ont été arrêtés et traduits devant un juge de police. Ils ne paraissent pas se douter qu'ils avaient contrevenu à la loi en se mariant, et Peter a raconté naïvement la petite histoire suivante :

« La nuit qui a précédé sa mort, mon père m'a tenu ce langage en mettant la main de ma belle mère dans la mienne : Peter, voici une brave femme, m'a-t-il dit, il faut que je la quitte, et si tu es capable de l'épouser, tu seras mon fils et je te protégerai aussi bien que moi-même. Épousez-la donc, lorsque je ne serai plus, et puissez vous vivre longtemps heureux ensemble. Ainsi, a continué Peter, j'ai épousé ma belle-mère, dès que mon père a été mort, par respect pour ses dernières volontés, et je vivais heureux avec elle, lorsque, nos voisins, scandalisés, ne me sais pourquoi, nous ont fait arrêter. »

Le père a donné autre lecture au prisonnier de la loi à laquelle il avait contrevenu, et les a fait mettre ensuite en liberté provisoire, sous \$600 de caution.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts et Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à bureaux. Amis des Actes séparés, liste de prix envoyée sur demande.

STATUTS DU CANADA

seulement que l'ingénieur fasse le tracé de ces rues afin que ceux qui veulent construire un pont aux petits rapides sur le cricque Brigham sachent où les rues aboutissent.

M. Ardouin parle de la nécessité d'une action prompte dans la construction de l'ho et de ville.

M. Gr-ham dit que le conseil devra à l'avenir mettre fin au système de bons donnés pour travaux exécutés sous la surveillance d'échevins.

Sur motion de MM. Viau et Champagne, le comité des finances est chargé d'examiner le compte de M. Viau pour extras, avec pouvoir d'entendre des experts en la matière et faire rapport à la prochaine séance du conseil.

Sur motion de MM. Scott et Landry, le conseil s'ajourne à lundi prochain à sept heures du soir.

MARIAGE.

DECEDES

DECES

CARNIVAL D'HIVER A MONTREAL

Un train spécial du chemin de fer du Pacifique partira Mercredi, 6 février, à 8:30 du matin de la gare Union, et se rendra à Montréal.

STATUTS DU CANADA

P. H. CHABOT & CIE 530 RUE ST-JOSEPH 530

Colonie de Terre-neuve

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terre-neuve sollicite des soumissionnaires pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la colonie d'environ 250 miles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. John's, Terre-neuve, qui les recevra jusqu'au 15 mars, 1889.

PRITCHARD & ANDREWS

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.

BELCOURT & MACCRACKEN

O'GARA & REMON

McIntyre, Lewis & Code

Pritchard & Andrews

Winnipeg, 4—Le che... Milwaukee va être... la ligne à travers... le prolongement... Fargo à Grand Forks... New-York, une fe... tica, New York, une fe... sans qu'on ait pu la r... ont mal à contribution... de l'art médiéval, mais... ment il est reconnu à... son profond sommeil... mont, pour l'été, d... torie électrique, mal... obtenu a été de faire... jeune femme. Elle n'a... sance un état instabl... coloration qui de tem... en ses joues et qui ind... plus ou moins accent... que Mme Althouze est... —Cinq hommes masq... pendant la nuit dans... comté de Butter (Pen... par deux vaillards, le... avoir torturé les viei... onnent perdu com m... se sont emparés d'un... se sont enfuis sans lais... —Au moment où le st... remonta hier matin la... pour se rendre à son... dans un cabinet noir, l... d'un passage pendant... l'été un Allemand ven... nommé Dugman et Agé... affaires étranges pen... fait croire à tout le m... des démentis avec la j... é à 6 brasses que di... avec l'arrivée des douan... laine.